

Sont Présents : Mme Engel.

Mrs Désiron, Gilson, Lesuisse, Moreau, Provoost et Verbeelen.

Absents et excusés : Mrs. Daubée et Vankerkhoven.

1. Tirage au sort du troisième tour de la coupe mixte.

Les résultats de ce tirage seront communiqués aux clubs et paraîtront sur le site officiel.

2. Commissions

- a- De discipline : le Président charge G. Moreau de constituer cette commission.
- b- De réclamation : Mrs. M. Ansenne et J.M. Destatte étant démissionnaires, M.J. Engels recherche deux membres pour compléter cette commission.
- c- D'appel : Mr. A. Verbeelen ne pouvant plus siéger dans cette commission, R. Cobus fera appel à un remplaçant.
- d- D'arbitrage : deux nouveaux membres complètent cette commission à savoir : Mme Marie-Claire Renkin (Trooz) et Philippe Vankerkhoven (La Renaissance).

Les nouvelles compositions des commissions seront soumises à l'approbation de l'A.G.

- A. Verbeelen souhaite que sans droit de vote, un membre du C.A., siège dans chaque commission en tant qu'observateur et conseiller.

3. Mise en place d'un bureau restreint.

Pour régler les situations exceptionnelles où une décision rapide doit être prise, un bureau restreint est mis en place.

Les Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier feront partie de ce bureau.

4. Arbitrage..

- G. Gilson a élaboré un code de conduite se basant sur celui du volley ball.
Il nous demande d'étudier ce rapport afin d'y apporter d'éventuelles modifications pour le présenter aux clubs lors de l'assemblée générale.
- Une réunion des arbitres est prévue dans le courant du mois de janvier.
- Le C.A. rappelle aux clubs l'importance de fournir des arbitres et envisage comme cela se fait dans la plupart des Fédérations, l'éventuelle mise en place d'amendes pour manque d'arbitre.

5. Désignation de l'équipe championne en division 2 mixte.

Ce point est précisé dans le R.O.I. « règlement des compétitions officielles »

6. Suppléances entre 2 équipes du même club jouant les playoff 2.

Voir R.O.I. article 2440 « suppléances » point 6.

7. Echange de courrier vers l'extérieur.

Tout courrier émanant du C.A. est expédié par le secrétaire sur du papier à en-tête de l'A.S.B.L.

8. Définition de la fonction de M.J. Engel.

Mme. M.J. Engel centralise et classe par rubrique toutes les remarques et suggestions émanant des clubs de Net-Volley Seniors.

Ces remarques et suggestions seront étudiées par le C.A. avant d'être présentées à l'approbation de l'A.G.

9. Contacts avec le Ministre en charge des sports..

Les subsides promis pour la saison 2010/2011 ne nous ont pas encore été versés.

Pour l'obtention de subsides 2011/2012, G. Lesuisse rentre un dossier valorisant les ½ finales et finales coupes dames et mixtes.

10. Challenge Joseph Frens.

Pour participer à ce tournoi, les membres doivent avoir 70 ans accomplis à la date du tournoi (jeudi 1^{er} mars) Cette année, l'organisation du challenge Frens est confiée au club des U3A Liège.

Un courrier reprenant la liste de leurs membres en âge de participer sera transmis à tous les clubs.

Les inscriptions des équipes et des membres individuels doivent rentrer au secrétariat de l'A.S.B.L. avant le 10 février.

Y. Provoost se charge de commander les brevets souvenirs à offrir aux participants.

11. Correspondance

Service des Sports de la Province de Liège. : Le service des sports de la Province nous alloue 500 euros de subsides pour la saison 2011/2012.

12. Divers.

- Dès la saison sportive 2012/2013, Mr. G. Gilson quittera sa fonction de trésorier de l'A.S.B.L. Il présidera toujours la commission d'arbitrage.
- L'A.I.S.F. a organisé une réunion pour informer et conseiller les A.S.B.L. sportives dans leurs obligations administratives (impôts, t.v.a., comptabilité.....) Mr. G. Lesuisse assistait à cette réunion. Il en fera un résumé qu'il enverra à tous les responsables de clubs.
- Pour l'édition 2012/2013 des ½ finales et finales coupe le C.A. apportera quelques modifications au cahier de charges.
- Feuilles d'arbitres : lors des compétitions officielles, les capitaines d'équipes doivent présenter leur liste de force au contrôleur du C.A.. Les joueurs suppléants sont tenus de montrer leur carte de membre.

Prochaine réunion du C.A. le mercredi 01 février à 9h30 à Oupeye.

Albert VERBEELEN

Robert DESIRON

Président

Secrétaire